

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On peut toujours rêver

Par Sigfrido Lezzi

505

Quelques pages d'un grand hebdomadaire romand nous ont, récemment, laissé songeur. En effet, un article paru au mois d'octobre et portant le titre évocateur «Le petit rêve des Suisses» en dit long sur les contenus oniriques des descendants de Guillaume T. en matière d'habitation. Ainsi, la revue nous apprend que la «maison d'Adam au paradis» est une villa type. Pourvue de tous les symboles de la culture de masse, celle-ci fleurit dans nos pâturages fractionnés en lots de terrain et l'auteur du texte nous indique qu'il s'agit, en l'occurrence, d'un «best-seller» de la construction, qui contribue à rendre les gens heureux. Enthousiastes, ceux qui ont concrétisé leur rêve se disent emballés et ne tarissent pas d'éloges sur cette maison: «Elle développe l'imagination de son propriétaire en lui permettant, à partir du module de base, d'y apporter toutes les modifications voulues. (...) Construite avec beaucoup de bois à l'intérieur, sa chaleur se prête à la création d'un véritable petit nid douillet. (...) et surtout [à] un prix qui laisse rêveur...» (sic).

Que l'on nous comprenne bien: notre intention n'est pas, ici, de jeter le discrédit sur qui que ce soit. Nous prenons, au contraire, très au sérieux les attentes et les aspirations portées sur l'habitat de l'homme et, dans ce sens, nous dirons même que le contexte évoqué ci-dessus est riche d'enseignements quant aux références culturelles apparaissant à ce propos, à la conception attachée à l'habitat ou, encore, aux matériaux privilégiés.

Mais à l'heure où l'on évoque la 3^e Distinction vaudoise d'architecture, on ne peut s'empêcher de relever les différences existant entre les approches qui caractérisent les constructions primées à cette occasion et celles qui fondent la démarche décrite plus haut. La villa type procède de la reproduction de valeurs toutes faites; tels de nouveaux Charlots des temps modernes, on produit ainsi, à moult exemplaires, l'illusion d'une tradition, puis, dans une espèce de miroir aux alouettes, on interprète comme un acte de création, la liberté d'agencer le nombre de pièces habitables de la maison. Enfin, un matériau est identifié avec l'architecture elle-même, au point de devenir un but en soi.

On comprendra le danger que représente une telle schématisation de la pensée, tout en mesurant mieux l'importance de démarches telles que celle poursuivie par la Distinction vaudoise d'architecture. Celle-ci a, en effet, pour objectif d'informer le public sur ce qui est digne d'intérêt et de mettre en exergue la valeur et la nécessité du dialogue entre ces partenaires responsables que sont le maître d'un ouvrage et son architecte. Ce sont là des fondements qu'il faut sans cesse revaloriser, sous peine de remplacer l'art de bâtir par des méthodes qui ont fait la réussite du fast-food et de s'engluier dans un pittoresque illustré par des maisons à la Hänsel et Gretel – selon des termes utilisés par d'autres, pour qualifier la propension de certains à rejoindre la culture de masse, évoquée plus haut.